

Interview

« Le département est l'échelon pertinent »

Le Département est au Sommet de l'élevage, les 4, 5 et 6 octobre pour présenter son action en faveur d'une agriculture de qualité, créatrice de valeur ajoutée et respectueuse de l'environnement. Entretien avec Serge Pichot pour évoquer les enjeux de cette politique menée au nom de l'équilibre et de la solidarité des territoires.

Le Département a une action forte en matière d'agriculture. Pourquoi un tel investissement alors que ce n'est pas une de ses compétences obligatoires ?

Serge Pichot : L'agriculture occupe une place importante dans le Puy-de-Dôme. Avec 7 300 exploitations, c'est le 1^{er} département d'Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'emploi agricole et sylvicole. Pour soutenir cette filière, le Conseil départemental est l'échelon pertinent pour mettre en œuvre des mesures alliant proximité et expertise technique.

Pour les années 2015-2016, les différents dispositifs que nous avons mis en place ont rencontré un vif succès avec 547 dossiers traités et plus de 4 500 exploitations bénéficiaires pour un budget engagé de plus de 4,7 M €. Notre collectivité sait également faire preuve de réactivité en votant des aides d'urgence pour soutenir une filière faisant face à une situation de crise, comme les éleveurs avec la sécheresse en 2015 ou, cette année, les apiculteurs suite aux fortes gelées de printemps (cf. p.13).

Quels sont les piliers de cette politique agricole ?

S. P. : Nous soutenons tous les agriculteurs qui se lancent sur la voie de la diversification de leur exploitation, du développement des produits de qualité et plus respectueux de l'environnement et souhaitent vendre leur production en passant par des circuits courts de proximité. Nous pensons que c'est la meilleure manière de les aider à s'émanciper des variations des cours du marché et à vivre dignement de leur travail.

Cette politique se décline en plusieurs actions : développement d'une stratégie foncière agricole en lien avec les élus des communes et communautés de communes pour lutter contre la déprise agricole et faciliter l'installation de nouvelles exploitations ; aide financière à tous les agriculteurs qui veulent s'équiper

pour transformer leur produit à la ferme (viandes, fromages, légumes...), passer à l'agriculture biologique et vendre en direct leur production.

Et, bien sûr, je n'oublie pas notre plateforme Internet Agrilocal63 qui permet aux producteurs locaux de répondre en direct aux commandes émanant d'établissements publics (écoles, collèges, lycées, hôpitaux, Ehpad...). Plus de 200 producteurs sont inscrits à cet outil qui leur permet de diversifier leur clientèle en leur ouvrant de nouveaux débouchés dans la restauration collective.

Nous agissons aussi auprès des consommateurs en faisant mieux connaître les producteurs locaux, nous venons d'ailleurs de mettre en ligne un nouveau site Internet, producteurs.puy-de-dome.fr, où tous les agriculteurs du département pratiquant la vente directe sont référencés.

En dehors des circuits courts, le Département mène-t-il d'autres actions pour soutenir les différentes filières agricoles ?

S. P. : Si nous savons répondre rapidement en cas de crise conjoncturelle, nous cherchons aussi à trouver des réponses quand une filière fait face à des problèmes plus structurels. Par exemple, dans la frange ouest du département, nous mettons en place avec plusieurs partenaires* une action inédite pour lutter contre le fléau des rats taupiers : une « brigade verte » est en cours de constitution. Forte de 8 agents, elle aura pour vocation d'intervenir (observation, piégeage...) auprès et pour le compte des éleveurs et/ou des collectivités territoriales partenaires (communautés de communes du Sancy, Sancy Dômes Artense et Chavanon Combrailles et Volcans). Les agents sont recrutés parmi des personnes en parcours d'insertion de ces territoires. Ils viennent d'entamer une formation de 4 mois à l'issue de laquelle ils pourront être embauchés par les structures employeuses et commencer leur activité. ♦



Serge PICHOT
conseiller départemental
délégué à l'agriculture

**Les services de l'Etat, Pôle Emploi et les Missions locales, les OPCA du secteur agricole, les lycées agricoles de Marmilhat et de Rochefort-Montagne et les associations professionnelles agricoles*



CONTACT
Service agriculture et forêts
Nicolas Portas
Tél. : 04 73 42 20 98